



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 1 avril 2019 -

L'ordre du jour concerne :

- 1 Approbation du compte de gestion 2018
- 2 Vote du compte administratif 2018
- 3 Affectation du résultat 2018
- 4 Taux d'imposition 2019
- 5 Vote du budget 2019
- 6 Règlement salle des fêtes
- 7 Tarifs salle des fêtes
- 8 Avenant adjoint technique
- 9 Vente du 21 Grand'rue

Questions diverses et tour de table :

- Tour de France
- Planning élections Européennes

Par suite à la convocation du 27 mars 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 1^{er} avril 2019 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire. Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Cyrille Fromentin, Sylvain Rollet, David Leblanc, Céline Kasperek.

Absents ayant donné procuration : Christian Lallemand à Marie-Jeanne Tronchet, Evelyne Brisson à Emmanuel Bruggeman. Excusé : Jérôme Sarrazin. Absents non excusés : Éric Chicault et Stéphanie Brasseur

Cyrille Fromentin est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte de gestion 2018: Les différents documents établis par le receveur sont présentés. Les montants sont strictement identiques au compte de gestion. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2018: Il est présenté par Mme Tschambser en l'absence de Mme le Maire. Après l'avis de la commission des finances réunie le 19 mars 2019, le CA est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat 2018: Au regard des besoins recensés pour l'exercice 2019, un report en section de fonctionnement sur la ligne 002 de 73 977,15 € est adoptée à l'unanimité.

Fixation des taux d'imposition 2019: A l'unanimité, les taux de l'an passé sont reconduits (calculés à 143 749 €).

Vote du budget 2019: Après avoir recensé les besoins 2019 et avis de la commission des finances réunie le 19/03/19, le conseil municipal reconduit les subventions aux associations (excepté le CLIC) pour 2 370 € et adopte à l'unanimité le budget pour 3 086 952 € dont fonctionnement 393 166 € et investissement 2 693 286 €.

Règlement salle des fêtes : A l'unanimité le nouveau règlement est adopté.

Tarifs salle des fêtes : A l'unanimité les tarifs restent inchangés pour favoriser des locations nombreuses.

Avenant adjoint technique : A l'unanimité, les membres du conseil décident que l'état des lieux lors de la location sera réalisé par l'adjoint technique et augmente son temps de travail de 1h30/semaine.

Vente du 21 Grand'rue : A l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre le 21 grand'rue dès le ré emménagement de la mairie au 19 Grand'rue. Devront intervenir : un géomètre, les diagnostics indispensables, le notaire pour l'estimation et faire poser un panneau « à vendre » devant le 21 Grand'rue.

Questions diverses : Tour de France : Pour le passage du Tour de France, le mardi 9 juillet. Les « Boucles de la Marne » organisent une manifestation à la salle des fêtes : écran, buvette... en attendant la caravane et les coureurs.

Planning des élections Européennes : Le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 18h00 le dimanche 26 mai 2019.

Tour de Table : Des volontaires se proposent pour rouler le terrain de foot et le rendre plus praticable.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h20.

Fait à Moncetz-Longevas le 2 avril 2019 (affichage : « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance : Cyrille Fromentin